

Sujet : Notification MRAe BFC – Absence d’avis de l’Ae sur le projet de parc photovoltaïque sur la commune de Mantry (39)

De : DREAL Bourgogne-Franche-Comté/SDDA/DEE (Département Evaluation Environnementale) emis par PROFUMO Isabelle (Assistante de gestion) - DREAL Bourgogne-Franche-Comté/MRCAE <ee.dreal.bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 16/12/2021 à 16:15

Pour : GOGNEAU Cecile - DDT 39/SAC-AU/Pôle ADS <cecile.gogneau@jura.gouv.fr>

Copie à : DREAL Bourgogne-Franche-Comté/SDDA/DEE (Département Evaluation Environnementale) <ee.dreal.bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr>, ARS-BFC-DSP-SE-39@ars.sante.fr, DDT 39 (Direction Départementale des Territoires du Jura) <ddt@jura.gouv.fr>, DDT 39/SEREF "(Service" de "l'Eau,des" "Risques," de l'Environnement et de la "Foret)" <ddt-seref@jura.gouv.fr>, MRAe - Mission Régionale d'Autorité Environnementale BFC - CGEDD/MIGT Lyon <mrae.bfc@developpement-durable.gouv.fr>

Madame,

Je vous informe de l’absence d’avis de la mission régionale d'autorité environnementale de Bourgogne-Franche-Comté sur le Projet de parc photovoltaïque sur la commune de Mantry. Cette publication a été mise en ligne sur le site internet des MRAe (<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/bourgogne-franche-comte-r8.html>).

Projet de parc photovoltaïque sur la commune de Mantry (39)

Absence d’avis émis par la MRAe dans le délai de deux mois prévu à l’article R 122-7 du code de l’environnement

2021APBFC61 / BFC-2021-3133

Absence d’avis du 15 décembre 2021

Il vous incombe par ailleurs d’en joindre l’extrait au dossier d'enquête publique ou mis à la disposition du public.

Pour la MRAe BFC

--

Depuis le 19 juillet 2021, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, site de Besançon, a déménagé à l'adresse suivante : 5 voie Gisèle Halimi - BP 31269 - 25005 BESANÇON Cedex

Isabelle PROFUMO

Assistante de gestion
Direction/Mission Régionale Climat Air Énergie

Chargée de procédures administratives
Évaluation environnementale/SDDA

DREAL Bourgogne-Franche-Comté
5 voie Gisèle Halimi - BP 31269 - 25005 BESANÇON Cedex
Tél : 03 39 59 62 00
Adresse bureau : 21 bd Voltaire 21000 DIJON
Tél site Dijon : 03 45 83 20 09 / Mob : 06 99 55 42 17
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

**Direction régionale
de l'environnement
de l'aménagement et du logement**

*Liberté
Égalité
Fraternité*